

# Marseille

à Ciotat. La 13e édition des Nauticales parrainée par le skipper Jérémie Beyou a débuté hier matin au nouveau port de plaisance. Les gens de mer ont rendu hommage à Florence Arthaud.

## La plaisance met le cap sur la reprise

Le silence se fait dans le grand hall, appelé par les sons des sirènes des bateaux. Devant l'estrade, un grand portrait en noir et blanc de Florence Arthaud sur lequel on rend un hommage solennel à la navigatrice disparue lundi en mer. « La petite fiancée de l'Atlantique » avait jeté l'ancre à Marseille, il y a plus d'une dizaine d'années et avait été l'invitée de la Ciotat et du salon nautique. Plusieurs reprises ont rappelé à tour Patrick Boré le maire de La Ciotat et Guy Teissier le président de MPM, organisateur de ce Grand Pavois de cette 13e édition des Nauticales.

Sans oublier la nageuse Cécile Muffat, le boxeur Alexis Bastien et les sept membres de l'équipe technique décédés lors de cette tragédie, les gens de mer ont souhaité honorer la mémoire de cette athlète, cette championne de France, qui a beaucoup apporté », souligne le parrain de cette édition des Nauticales, le très discret skipper Jérémie Beyou, vainqueur en 2014 pour la troisième fois de la Méditerranée en Figaro et deuxième de la Route de Rhum en 60 pieds de voilier. « Florence Arthaud est un exemple, au regard de son palmarès mais aussi parce qu'elle a très fortement contribué à faire tomber les barrières entre les hommes et les femmes dans notre sport », stipule le navigateur, au terme de la visite du salon nautique qui a ouvert ses portes hier matin.

### premier pôle de France

« La plaisance constitue un formidable potentiel, et le littoral de la communauté urbaine et ses 34 ports dont 24 gérés directement par MPM est aujourd'hui le 1er pôle de plaisance de France, lance Guy Teissier, et il nous faut continuer à faire la course en tête ! »

Les Nauticales 13e du nom est la fois un rendez-vous populaire, tourné vers les loisirs et l'ensemble des activités nautiques, au gré des 200 exposants et des 100 000 m2 d'espaces dévolus à la découverte des sports de glisse, de voile, la petite et moyenne plaisance et le lancement de la saison très attendus par les professionnels du secteur. Après plusieurs années très difficiles pour toute la filière nautique, « une légère reprise » se fait sentir, confie Frédéric, venu de Martigues pour exposer 18 modèles de bateaux, comme ne brise que le marin espère voir poindre.

S.F.

Salon nautique MPM, jusqu'au 3 mars au nouveau port de plaisance de La Ciotat,



Guy Teissier, le président de MPM, a effectué la traditionnelle visite du salon nautique qui a ouvert ses portes hier matin, l'occasion de dialoguer avec les professionnels du secteur du nautisme. PHOTO S.F.

## Les plaisanciers vent debout contre la taxe de mouillage

Les plaisanciers très remontés contre le projet de loi de « taxe au mouillage » ont organisé un comité d'accueil à l'entrée du salon nautique hier matin. « Nous devrions payer une redevance pour jeter l'ancre ! », dénonce Michel Lamberti, le président de la Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône tandis que les élus prennent place derrière le ruban officiel. L'occasion est trop belle : « Nous avons voté contre ! » lance à la cantonade le député Bernard Deflesselles (UMP), avant d'arborer lui aussi un autocollant « non à la taxe aux mouillages ». Votée en première lecture par la majorité gouvernementale, cette loi devrait instaurer une redevance pour tout navire mouillant dans le périmètre d'une aire maritime protégée, redevance calculée au prorata de la longueur du ba-



« Une taxe pour jeter l'ancre ? hors de question ! », selon Michel Lamberti, le président des sociétés nautiques du 13. PHOTO S.F.

teau. (notre édition du 4 mars). Le député Guy Teissier n'a pas non plus manqué de fustiger « cette nouvelle taxe. Il y en a assez ! Il faut arrêter de ruiner la poule aux oeufs d'or qu'est le nautisme ! ». Tout en étant rassurant : « Didier Réault, le président du parc des calanques n'appliquera pas cette loi, qui n'impose pas mais "propose" la mise en place de cette redevance », a-t-il rappelé. Elle reste selon lui « une épée de Damoclès ». Le président de MPM n'avait pourtant pas hésité fin décembre à faire voter une augmentation de la redevance portuaire. Une forte augmentation qui « rend l'accès à la plaisance de moins en moins populaire (...) et n'a qu'un rapport lointain avec l'évolution qualitative des services », fustigeait à l'époque le Front de gauche lors du débat.

S.F.